



Commission scolaire English-Montréal
English Montreal School Board

RÈGLEMENT N^o 1 (2021)

**RÈGLEMENT FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES RÉUNIONS
ORDINAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL**

Article 1 En conformité avec l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, un minimum de quatre (4) réunions ordinaires de la commission scolaire seront tenues annuellement.

Article 2 Les réunions auront lieu au centre administratif de la Commission scolaire English-Montréal, situé au 6000, avenue Fielding, à Montréal. Elles débuteront à 19 h 00 et se termineront au plus tard à 22 h 00.

Article 3 Les dates des réunions ordinaires de la commission scolaire pour l'année scolaire 2021-2022 seront les suivantes :

1^{er} septembre 2021
6 octobre 2021
10 novembre 2021
15 décembre 2021
26 janvier 2022
23 février 2022
23 mars 2022
27 avril 2022
25 mai 2022
22 juin 2022

(s) Joe Ortona

M. Joe Ortona, président

(s) Nathalie Lauzière

M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale